



## Association Sportive (AS) du collège Arthur Rimbaud

publié le 04/09/2021

Les inscriptions à l'AS (association sportive) sont ouvertes.

L'AS permet à l'élève qui le souhaite de pratiquer des activités sportives en plus des heures d'EPS obligatoires (soit entre 12h55 et 13h50 soit le mercredi après-midi). Il va rencontrer des élèves du collège qui ne sont pas dans sa classe mais aussi d'autres élèves issus de collèges différents lors des sorties organisées par l'UNSS (union nationale du sport scolaire).

Vous trouverez quelques informations sur l'organisation de l'AS dans le bulletin d'inscription ci-dessous. Si un élève a des questions, il ne faut pas qu'il hésite à demander à un professeur d'EPS. Pour ceux qui souhaitent déjà s'inscrire, imprimez et remplissez le formulaire joint ou demandez-le à un professeur d'EPS.

Les élèves peuvent venir faire une séance d'essai avant de s'inscrire.

L'AS reprendra le lundi 13 septembre 2021.

Les tee-shirts du collège sont disponibles en taille XS/S/M/L au prix de 10 euros .



Document joint

 inscription\_as\_2021\_22-2 (PDF de 174.8 ko)